

La situation de la femme au travail en Finlande

The Situation of Women in the Work World in Finland

La situación de la mujer en el trabajo en Finlandia

Elina HAAVIO-MANNILA et Eeva-Liisa TUOMINEN

Volume 6, numéro 1, mai 1974

Femme, travail, syndicalisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001324ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001324ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

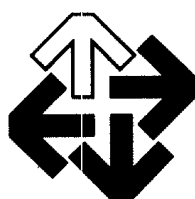
Citer cet article

HAAVIO-MANNILA, E. & TUOMINEN, E.-L. (1974). La situation de la femme au travail en Finlande. *Sociologie et sociétés*, 6(1), 93–104.
<https://doi.org/10.7202/001324ar>

Résumé de l'article

Vu le taux élevé des femmes dans la population active on peut dire que la situation de la femme est bonne en Finlande : 42% de la main-d'œuvre, 21% des députés au Parlement, et 15% des représentants municipaux. Par contre, on ne trouve que 5% de femmes dans les cadres supérieurs de la vie économique. Cependant, les enquêtes montrent qu'on attend toujours des femmes qu'elles gardent les charges ménagères. Et la garde des enfants reste encore imparfaitement assurée. En matière de salaires l'inégalité subsiste, et les responsables syndicales de niveau élevé sont rares. Au cours des années 60, l'action de la société sur les rôles sexuels fut importante. Mais dans les années 70, c'est dans le cadre du Conseil de l'égalité que les recherches et les réformes les plus importantes sont préparées.

La situation de la femme au travail en Finlande



ELINA HAAVIO-MANNILA et EEVA-LIISA TUOMINEN

1. LA DIVISION DU TRAVAIL SELON LE SEXE DANS LA VIE ACTIVE ET AU FOYER

Le système politique et économique de la société exerce une influence sur la différenciation des tâches masculines et féminines dans la vie active, dans l'action politique et au foyer. Dans les sociétés industrialisées occidentales on considère que la subsistance de la famille est la tâche des hommes tandis que les travaux ménagers et la garde des enfants appartiennent plutôt aux femmes. La vision de ces « rôles idéaux » comme seuls possibles n'est pas soutenue, par exemple, par les données concernant les sociétés agraires; dans celles-ci les femmes participent depuis toujours à l'action économique en même temps qu'elles ont la responsabilité des tâches ménagères. Les sociétés socialistes, en s'industrialisant, ont comme objectif, que les hommes et les femmes puissent participer à la vie active, c'est ainsi que la société a tenté de développer la garde des enfants hors du foyer. Dans les sociétés industrialisées capitalistes qui ont tout particulièrement gardé le principe de « la femme au foyer », les femmes de la classe ouvrière ont formé une sorte de réserve de main-d'œuvre utilisée en temps de pénurie de main-d'œuvre, mais qui est reversée au foyer en temps de chômage. Dans quelques pays, comme en Suède, la pénurie de main-d'œuvre était tellement grande dans les années 1960 que la société a pu créer, d'une ma-

nière efficace, un dense réseau d'établissements de garderies d'enfants; de là la participation des femmes au travail rémunéré a augmenté immédiatement.

En Finlande, la participation des femmes au travail rémunéré est plus habituelle que dans les autres pays capitalistes de l'Europe occidentale. Dans les pays socialistes de l'Europe orientale (Hongrie, Roumanie, Union soviétique, Bulgarie, Pologne, R.D.A., Tchécoslovaquie) la participation des femmes au travail rémunéré est plus fréquente qu'en Finlande; c'est seulement en Yougoslavie qu'elle l'est moins. En Finlande la participation des femmes au travail rémunéré diminue avec l'âge de maternité (25-35 ans), comme c'est le cas en général dans les pays occidentaux, mais le nombre des travailleuses rémunérées est à peu près le même, dans tous les groupes d'âges, avant la vieillesse. La proportion des travailleuses rémunérées a augmenté dans tous les autres pays nordiques, mais pas en Finlande, dans les années 1960 comme on peut le voir dans les données du tableau 1 :

TABLEAU I

Pourcentages de la population active féminine et masculine dans la population totale des pays nordiques et en Hongrie

| pays | 1960 | | 1970 | |
|----------|--------|--------|--------|--------|
| | femmes | hommes | femmes | hommes |
| Finlande | 39,4 | 57,5 | 37,7 | 55,4 |
| Suède | 29,8 | 59,0 | 28,7 | 56,8 |
| Danemark | 27,9 | 63,7 | 37,2 | 60,1 |
| Norvège | 17,8 | 60,6 | 16,4 | 56,1 |
| Hongrie | 33,4 | 62,8 | 38,5 | 58,9 |

C'est surtout en Suède que le pourcentage des femmes salariées a augmenté, après 1965, vraisemblablement grâce au débat sur les rôles sexuels et à l'organisation de la garde des enfants. En 1971, la proportion des femmes, dans la population active totale en Suède était de 38,4%, et en Finlande de 42,1%.

En Finlande l'organisation de la garde des enfants a été, jusqu'à ces derniers temps, très aléatoire. Selon une grande enquête par sondage, faite à Helsinki en 1970 par Irja Eskola, en ce qui concerne les mères qui travaillent, dans 25% des cas leurs enfants étaient gardés dans les établissements publics, (crèches, jardins d'enfant), 28% dans les familles privées hors du foyer, 31% par un membre de la famille et 16% par une bonne (Irja Eskola 1972). Une loi sur la garde des enfants entra en vigueur en 1972; elle attribue aux communautés la planification des projets sur la garde des enfants, l'ouverture des garderies nécessaires et l'assistance dans la garde des enfants des familles sans surveillance. La société a ainsi reconnu, après une longue lutte politique, que la garde des enfants des mères qui travaillent est sa responsabilité.

Dans le débat sur les rôles sexuels qui commença dans les pays nordiques au début des années 1960, on a souligné aussi la nécessité des mutations dans le rôle de l'homme après que la participation des femmes au travail rémunéré se

fût généralisée. Malgré le fait, qu'à Helsinki par exemple, environ 70% des femmes mariées travaillent hors du foyer, la division des tâches domestiques est restée très traditionnelle. Dans la majorité (70%) des familles c'est la femme qui s'occupe de presque tous les travaux ménagers. Cependant dans les jeunes ménages la division des tâches est moins inégale, ce qui permet de croire que les choses sont en train de changer.

Les recherches faites en Suède et en Union soviétique dans les années 1960 montrent que la division des tâches ménagères est comparable à ce qu'on constate en Finlande, bien que la proportion des femmes salariées variait dans les groupes étudiés : elle était la plus élevée en Union soviétique, puis en Finlande, puis en Suède. Nous pouvons, pour ainsi dire, parler d'une forme européenne — sinon presque universelle — de la division des tâches ménagères dans les familles urbaines de notre siècle.

2. ESPÉRANCES À L'ÉGARD DES RÔLES SEXUELS, RÉSULTATS DE SONDAGES

On peut comparer, dans une certaine mesure, les résultats des enquêtes par sondages faites dans les années 60, par les chercheurs nordiques spécialisés dans l'étude des rôles sexuels, bien que cette comparaison reste très limitée du fait d'échantillonnages et de questionnaires différents.

Les tableaux 2 et 3 synthétisent les résultats de quelques recherches concernant les attentes en matière de partage des tâches masculines et féminines, dans la société et au foyer. Les données de Göteborg ont été recueillies par Barbro Jansson et celles d'une ville norvégienne de taille moyenne par Bjørg Grønseth. Les autres données concernant la Suède et toutes les données concernant la Finlande sont des recherches d'Elina Haavio-Mannila. Ces données concernent les années 1965-1972. Durant cette période le débat, parfois très vif, sur les rôles sexuels, qui commença en Suède et en Norvège au début des années 1960 et en Finlande en 1965 s'était poursuivi. Ce débat a devancé celui des Women's Lib en Amérique.

Traitions d'abord des attentes des femmes salariées et des femmes au foyer à l'égard des rôles sexuels dans trois pays nordiques au milieu des années 1960. Nous pouvons constater qu'une majorité nette est d'avis que les femmes doivent participer à la charge et à la direction des affaires sociales et qu'elles ne doivent pas rester à l'arrière-plan quand on discute de ces affaires. La grande majorité approuve l'idée que les travaux ménagers doivent être appris aux garçons aussi bien qu'aux filles. Cependant ce sont surtout les femmes au foyer qui pensent que les hommes peuvent laisser les travaux ménagers aux femmes : seulement un tiers des femmes au foyer attendent que les hommes participent aux travaux ménagers (réponse négative à la question... « les hommes doivent laisser presque tous les travaux ménagers aux femmes »). De même seulement $\frac{2}{3}$ des femmes salariées souhaitent que les hommes participent aux charges domestiques. Il est utile de rappeler que, dans la pratique seulement $\frac{1}{3}$ des hommes participent aux tâches ménagères. Ainsi, les femmes mariées salariées sont nettement plus mécontentes de la présente division des tâches domestiques que les femmes au foyer.

Malgré le fait que la grande majorité des femmes mariées dans les trois pays nordiques approuvent l'égalité des sexes dans les tâches directrices de la société et de la politique et pensent qu'il est important d'apprendre les travaux domestiques aussi aux garçons, de très nombreuses personnes étudiées considèrent les charges ménagères comme la tâche principale des femmes : 50 à 60% des femmes mariées salariées, 60 à 70% des femmes au foyer sont d'avis que les femmes doivent garder la responsabilité des charges ménagères et de la garde des enfants. Ainsi donc, on approuve *en principe* l'égalité des sexes dans la société mais dans la pratique on pense que les charges domestiques forment la véritable tâche de la vie féminine. Dans les trois villes qu'on a comparées en 1965-1966, on a trouvé les attentes les plus « modernes » à Göteborg en Suède, les plus « traditionnelles » en Finlande. Dans la vallée de la Tornio, à la frontière finno-suédoise, en milieu rural dans le Nord, les sondages faits en 1966 dans la population mariée, montraient que la différence entre les deux pays était plus petite. Du côté finlandais de la frontière, les opinions à l'égard de la participation sociale des femmes étaient même plus favorables à l'égalité que du côté suédois (tableau 2); cependant le nombre de ceux qui demandaient la participation des hommes aux charges domestiques était plus grand en Suède. Les différences sont ainsi plus petites dans la région de la frontière en milieu rural que dans la population des grandes villes (Göteborg et Helsinki, comptent, chacune, un demi-million d'habitants). Le voisinage géographique diminue donc les différences entre les pays. D'autre part, il faut remarquer que les sondages dans la vallée de la Tornio étaient réalisés six mois plus tard que les sondages à Helsinki. Les effets du débat sur les rôles sexuels, particulièrement vif pendant cette époque-là, se manifesteraient donc plus dans cette région. Les attitudes finlandaises en 1966 étaient donc encore très traditionnelles, si on les compare avec les autres pays scandinaves. La raison en est peut-être le commencement tardif du débat sur les rôles. Plus tard, lors d'un sondage réalisé par le Suomen Gallup (Bureau finlandais d'opinion publique) les attitudes, en Finlande, avaient évolué de façon très nette vers une plus grande égalité des sexes. Il y avait à ce moment-là plus d'attitudes « modernes », favorables à l'égalité. Dans le premier temps de 45 à 74% de la population totale avait approuvé la participation sociale des femmes. Dans le second, les taux se situaient entre 73 et 98%. Les réponses favorisant la participation des garçons et des hommes aux charges domestiques avaient augmenté elles aussi. Il faut remarquer pourtant que les attitudes des *hommes* n'avaient pas beaucoup changé; un homme sur deux pensait encore qu'on peut laisser les charges ménagères presque entièrement aux femmes. La division égale des charges ménagères entre les hommes et les femmes, nécessaire à l'égalité professionnelle des femmes, rencontre une solide résistance chez les hommes. Les hommes envisagent plus volontiers d'envoyer leurs femmes au travail et aux postes importants de la société que de renoncer à leurs propres privilèges au foyer.

Les différences entre les hommes et les femmes sont complètement systématiques : les femmes demandent des changements dans la division traditionnelle du travail, les hommes approuvent en général le *statu quo*. On peut considérer les femmes urbaines comme les membres d'un groupe inférieur qui, se comparant aux hommes, se sent mal rémunéré et apprécié. Sa réaction est *celle de la gauche* : *il demande justice*. Les hommes, qui appartiennent au groupe supé-

TABLEAU 2

*Espérances à l'égard du rôle social de l'homme et de la femme
selon quelques recherches faites dans les pays nordiques*

| groupe étudié | les femmes doivent participer autant que les hommes à la charge et à la direction des affaires sociales | en général, les femmes ne doivent pas occuper de postes de direction | il vaut mieux que les femmes restent à l'arrière-plan quand on discute de politique et de questions sociales |
|--|--|---|---|
| <i>Femmes mariées salariées</i> | accord % | désaccord % | désaccord % (N) |
| 1965-1966 | | | |
| Göteborg (Suède) | 86 | 81 | 84 (234) |
| ville de taille moyenne (Norvège) | 83 | 62 | 68 (45) |
| Helsinki (Finlande) | 65 | 74 | 75 (65) |
| <i>Femmes au foyer</i> | | | |
| 1965-1966 | | | |
| Göteborg | 83 | 77 | 79 (237) |
| ville de taille moyenne (Norvège) | 84 | 65 | 80 (53) |
| Helsinki | 56 | 70 | 58 (36) |
| <i>La population mariée</i> | | | |
| 1966 | | | |
| la vallée de la Tornio | | | |
| hommes, côté suédois | 87 * | | 73 (93) |
| côté finlandais | 83 * | | 80 (124) |
| femmes, côté suédois | 79 * | | 60 (109) |
| côté finlandais | 86 * | | 70 (234) |
| <i>Population finlandaise dans l'âge actif (15-64 ans)</i> | | | |
| hommes | | | |
| 1966 Helsinki | 45 | 55 | 61 (229) |
| communautés rurales | 45 | 60 | 59 (250) |
| 1970 Helsinki | 73 | 83 | 90 (30) |
| communautés rurales | 76 | 83 | 86 (288) |
| femmes | | | |
| 1966 Helsinki | 48 | 70 | 74 (215) |
| communautés rurales | 46 | 61 | 59 (253) |
| 1970 Helsinki | 93 | 98 | 88 (41) |
| communautés rurales | 82 | 89 | 89 (244) |

* On demanda dans la vallée de la Tornio, si les femmes doivent participer autant que les hommes à la charge et à la direction des affaires *municipales* (non pas sociales). La différence de l'expression peut causer les hauts pourcentages à la comparaison avec les autres groupes.

TABLEAU 3

*Espérances à l'égard du rôle de foyer des hommes et des femmes
selon quelques recherches faites dans les pays nordiques*

| groupe étudié | les garçons doivent apprendre aussi bien que les filles les travaux ménagers | les hommes doivent laisser presque entièrement les tâches ménagères à la charge des femmes | les femmes doivent rester presque entièrement dans la charge des tâches ménagères et de garde des enfants |
|--|---|---|--|
| | accord % | désaccord % | accord % (N) |
| <i>Femmes mariées salariées</i> | | | |
| Göteborg (Suède) | 98 | 66 | 48 (234) |
| ville de taille moyenne (Norvège) | 96 | 68 | 60 (45) |
| Helsinki (Finlande) | 83 | 56 | 52 (65) |
| <i>Femmes au foyer 1965-1966</i> | | | |
| Göteborg | 96 | 34 | 67 (237) |
| ville norvégienne | 96 | 32 | 64 (53) |
| Helsinki | 67 | 28 | 58 (36) |
| <i>Population mariée 1966</i> | | | |
| la vallée de la Tornio | | | |
| hommes, côté suédois | 94 | 49 | (93) |
| côté finlandais | 90 | 44 | (124) |
| femmes, côté suédois | 96 | 61 | (109) |
| côté finlandais | 92 | 51 | (134) |
| <i>Population finlandaise dans l'âge actif (15-64 ans)</i> | | | |
| hommes | | | |
| 1966 Helsinki | 52 | 21 | 62 (229) |
| communautés rurales | 69 | 36 | 78 (250) |
| 1970 Helsinki | 73 | 57 | (30) |
| communautés rurales | 86 | 48 | (288) |
| femmes | | | |
| 1966 Helsinki | 66 | 38 | 54 (215) |
| communautés rurales | 79 | 50 | 68 (253) |
| 1970 Helsinki | 98 | 78 | (41) |
| communautés rurales | 94 | 79 | (244) |

rieur, favorisent le statu quo et le conservatisme modéré; ils réagissent comme l'extrême droite qui voit ses privilèges menacés. Il n'y a que très peu d'hommes qui se montrent altruistes dans la question des rôles sexuels et très peu qui agissent pour l'amélioration de la situation des mal loties.

Dans les chapitres suivants on examinera d'abord la situation des femmes dans le monde du travail finlandais, leurs salaires et la discrimination dont elles sont victimes. Ceci montrera que les marques du mécontentement concernant la division du travail selon le sexe que les femmes ont manifesté dans leurs attitudes ne sont pas sans fondement. Et puis on examinera deux types de moyens

par lesquels les femmes peuvent actuellement améliorer leur situation : l'activité syndicale et les objectifs égalitaires d'un organe de l'État qui fonctionne depuis un an: le *Conseil de l'égalité*.

3. LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL EN FINLANDE

Les femmes finlandaises qui travaillent ont les mêmes problèmes que les femmes dans les autres pays occidentaux, sauf le fait qu'en Finlande le niveau de l'éducation des femmes est plus élevé : 50% des étudiants dans les universités et 37% des étudiants dans les écoles de formation professionnelle sont des femmes.

Avant que nous traitions des problèmes spéciaux de l'emploi des femmes nous croyons qu'il est très important de présenter aux lecteurs quelques faits et données sur la situation des femmes actives en partant du fait que 55% des femmes âgées de 15 ans et plus, participent au monde du travail.

TABLEAU 4

Répartition des effectifs féminins dans les secteurs de l'économie

| | % des femmes |
|----------------------------|--------------|
| agriculture | 33,2 |
| mines | 12,9 |
| industries manufacturières | 37,6 |
| électricité, gaz | 16,1 |
| bâtiment | 7,0 |
| commerce | 63,3 |
| transports | 23,0 |
| crédits, assurances | 62,2 |
| service de société | 63,1 |
| inconnu | 28,1 |
| TOTAL | 42,1 |

3.1. COMPARAISON DES SALAIRES FÉMININS ET MASCULINS

Ce n'est que depuis assez récemment que l'on se préoccupe vraiment du fait que les femmes qui travaillent sont, à tous les niveaux professionnels, moins bien payées que les hommes. Depuis quelques années plusieurs pays, y compris la Finlande, ont adopté la convention n° 100 de l'O.I.T. Les études tant nationales qu'internationales se sont multipliées. Parmi ces études mentionnons le rapport de E. Sullerot, *l'Emploi des femmes et ses problèmes dans les États membres de la communauté européenne*.

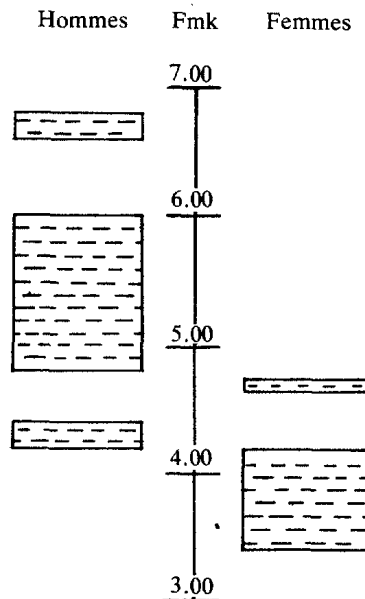
La plupart des arguments de E. Sullerot sont valables en Finlande. Ainsi, dans tous les secteurs de l'économie, les femmes sont moins bien payées que les

hommes et ont des revenus moindres. Les salaires féminins, si l'on regarde l'industrie en entier, se situent au niveau de 70,6% des salaires masculins. (En Suède, 85%. Données nationales 1972.) On peut voir très clairement deux groupes de salaires en tenant compte du sexe.

La différence entre les salaires des femmes et des hommes ayant un baccalauréat et travaillant dans les bureaux municipaux était, en 1971, 37,7% unité.

TABLEAU 5

Les salaires horaires des femmes et des hommes dans les diverses branches de l'industrie 1970 en Finlande



Les facteurs qui influencent les différences des gains sont les mêmes en Finlande, que ceux constatés par E. Sullerot: 1) une concentration de la main-d'œuvre féminine dans les branches traditionnellement moins bien payées; les femmes se trouvent en majorité dans le textile, l'habillement, le cuir et aussi dans les services sociaux; 2) la moindre qualification des femmes n'est pas si claire en Finlande comme nous l'avons constaté; mais dans les écoles de formation professionnelle les cours choisis par les deux sexes sont très différents et enfin presque toujours la personne fait ses études dans le groupe où se trouve la majorité du même sexe.

Aussi la demande féminine reste-t-elle supérieure à l'offre: il y a trop de femmes qui cherchent du travail dans des domaines restreints. Cette situation permet de maintenir à un taux plus bas la rémunération des postes féminins. Le Conseil de l'égalité a étudié la proportion des femmes dans les postes les plus hauts de l'État: seulement 5% des personnes gagnant plus de 3500 Fmk par mois sont des femmes.

Ce problème de disparité des salaires masculins et féminins sera étudié plus en profondeur par le Conseil l'année prochaine. Cette étude portera aussi bien sur les facteurs qui influencent ces différences que sur les problèmes de la concentration des salaires féminins vers le bas.

3.2. LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DU SEXE

L'étude sur la discrimination selon le sexe dans le marché du travail a été commencée par le Conseil de l'égalité. Elle concerne l'accès des femmes à la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, les annonces sur les places vacantes dans les journaux, l'accès au travail et enfin la vie de travail, c'est-à-dire les possibilités de promotion et de formation que les employeurs offrent aux femmes.

Dans une étude réalisée par un groupe d'étudiants de sociologie et qui concerne les annonces d'offres d'emploi, on a pu constater qu'environ 40% des annonces font une distinction selon le sexe. Dans la moitié des annonces s'adressant aux femmes on ne demande ni la formation professionnelle ni la qualification alors que d'autre part, dans la majorité des annonces s'adressant à des hommes on demande la formation professionnelle ou la qualification. De plus, la majorité des emplois offerts aux femmes sont dans les services, secteurs où elles apparaissent majoritaires dans les statistiques nationales. Les annonces dans les journaux façonnent tout le temps l'image du rôle des femmes sur le marché du travail, bien qu'en Finlande, il soit permis de publier des annonces discriminantes. L'idée qu'il y a des secteurs spéciaux pour les femmes, qu'elles sont non qualifiées ou moins qualifiées que les hommes survit.

Si l'on considère l'accès au travail on voit que les femmes ont beaucoup plus de difficultés que les hommes, les travaux qu'on leur offre sont différents de ceux des hommes. La discrimination dans la vie de travail des femmes apparaît dans les décisions de l'employeur, d'offrir des possibilités de formation aux hommes et pas aux femmes. De même, les hommes restent seulement quelque temps dans leur premier poste à l'inverse des femmes; elles n'ont donc pas l'occasion d'obtenir de meilleurs salaires et des conditions de travail plus satisfaisantes.

Toutes ces études ont pour objectif de documenter la sous-commission du travail féminin dans le Conseil. Cette sous-commission prépare des propositions en vue de changer la législation concernant la discrimination et de contrôler ce phénomène. Cette sous-commission donnera son rapport à la fin de l'année 1974.

3.3. L'ACTIVITÉ DES FEMMES DANS LES SYNDICATS

Les femmes sont proportionnellement presque autant syndicalisées que les hommes. Dans S.A.K. (Confédération du travail finlandais) elles sont 35%, dans A.K.A.V.A. (la qualité du membre demande un degré universitaire) plus de 50% et dans T.V.K. 70%. Mais si on veut savoir qui a le pouvoir décisionnel dans ces organisations, la situation est complètement différente. Dans les locaux on trouve des femmes dans les postes de responsables, mais plus on monte dans la bureaucratie et plus elles se font rares. La comparaison entre le nombre des femmes dans les syndicats et le nombre des femmes dans les directions syndicales est frappante: dans l'exécutif du S.A.K. il y a une femme sur 22 membres, dans celle du T.V.K. 2 sur 13 membres et dans celle du A.K.A.V.A. 2 sur 21 membres.

Une des causes de cette situation est bien la structure et le système de fonctionnement des syndicats: tous les départements peuvent envoyer seule-

ment un député à l'assemblée générale chargée d'élire les membres de l'exécutif et des autres instances décisionnelles. Ainsi quand il n'y a possibilité d'élire qu'une personne on élit traditionnellement un homme plutôt qu'une femme. Si l'on regarde les départements locaux des syndicats on constate que dans les départements où la grande majorité des membres sont femmes, le président est presque souvent aussi une femme mais dans les départements où elles forment la moitié ou la minorité le président est un homme.

Il y a plusieurs raisons à cette situation : les femmes sont moins actives parce qu'elles ont beaucoup de problèmes avec leurs enfants, etc. Cependant dans les branches des syndicats où l'on a augmenté le nombre des cours pour les femmes, on a remarqué que l'activité des femmes a augmenté dans les autres instances.

4. CONSEIL DE L'ÉGALITÉ

L'égalité plus grande entre les femmes et les hommes est une partie de l'ensemble des objectifs d'égalité sociale. Elle accompagne l'augmentation des droits des jeunes, la réduction des inégalités salariales et l'élimination des disparités régionales.

Comme nous avons constaté ci-dessus, plusieurs recherches ont mis en évidence l'inégalité des femmes devant l'enseignement, le travail et la famille. Cependant en Finlande, l'État n'a pas prêté suffisamment d'attention à la solution de ce problème.

Aussi l'État peu à peu s'est mis à témoigner un intérêt croissant à la solution de ce problème. C'est récemment qu'un courant d'opinion a gagné du terrain : ce problème de la discrimination selon le sexe n'est plus considéré comme un problème que les femmes seules doivent résoudre, mais comme un problème qui ne peut trouver de solution que dans une réforme globale.

Le Conseil des ministres désigna, en 1966, un comité chargé d'étudier la situation de la femme dans la société finlandaise et de préparer des propositions pour l'amélioration de la position de la femme. Le comité acheva son travail en 1970. Parmi les propositions déposées par le comité il y en avait une, prévoyant la création d'un organisme, qui pourrait continuer le travail entrepris et mettre en pratique des réformes plus importantes favorisant une égalité. Cette proposition se réalisa en juin 1972 lorsque le Président de la République sanctionna le décret créant le Conseil de l'égalité. Ce Conseil est chargé de :

Fonctionner comme un organe de coordination des recherches faites dans des domaines différents sur l'égalité sociale ;

Préparer, avec la collaboration des autorités, des institutions publiques et municipales, des syndicats et des autres communautés, des propositions relatives à l'augmentation de l'égalité ;

Suivre et encourager la réalisation de l'égalité dans la planification sociale et préparer des propositions pour le développement de la recherche, de l'information et de l'enseignement relatifs à l'égalité ;

Préparer des propositions pour le développement de la législation et l'administration concernant l'égalité ;

Suivre l'évolution des questions relatives à l'égalité sociale entre les femmes et les hommes dans les pays étrangers ;

Réaliser les recherches et les planifications, concernant son domaine, ordonnées par la chancellerie du Conseil des ministres.

Le Conseil de l'égalité fonctionne auprès de la chancellerie du Conseil des ministres. Treize membres, dont chacun a son suppléant, siègent dans le Conseil. La représentation des forces politiques du Conseil correspond à celle du Parlement. Le Conseil a quatre secrétaires permanentes et des chercheurs temporaires. En 1973 deux organes de travail, l'un dans le domaine de l'enseignement, l'autre dans le domaine du marché du travail fonctionnent dans le Conseil. Les membres du Conseil s'y sont adjoint des experts.

RÉSUMÉ

Vu le taux élevé des femmes dans la population active on peut dire que la situation de la femme est bonne en Finlande : 42% de la main-d'œuvre, 21% des députés au Parlement, et 15% des représentants municipaux. Par contre, on ne trouve que 5% de femmes dans les cadres supérieurs de la vie économique. Cependant, les enquêtes montrent qu'on attend toujours des femmes qu'elles gardent les charges ménagères. Et la garde des enfants reste encore imparfaitement assurée. En matière de salaires l'inégalité subsiste, et les responsables syndicales de niveau élevé sont rares. Au cours des années 60, l'action de la société sur les rôles sexuels fut importante. Mais dans les années 70, c'est dans le cadre du Conseil de l'égalité que les recherches et les réformes les plus importantes sont préparées.

ABSTRACT

[*The Situation of Women in the Work World in Finland*] In view of the high rate of women in the active population one can say that the position of women is good in Finland. 42% of paid workers, 21% of the deputies in Parliament, 15% of the municipal representatives. By contrast only 5% of the higher managers in economic life are women. However, studies show that women are still expected to do household chores, and child care is still imperfectly taken care of. Inequality remains in salaries and women remain rare among the highly placed union leaders. During the 1960's social action on sexual roles was important. But in the 1970's the most important research and reform is being prepared by the Council for Equality.

RESUMEN

[*La situación de la mujer en el trabajo en Finlandia*] Visto el porcentaje elevado de mujeres en la población activa, se puede decir que la situación de la mujer es buena en Finlandia. 42% de la mano de obra, 21% de los diputados en el parlamento y 15% de representantes municipales. En cambio no encontramos que solo 5% de mujeres en los cuadros superiores de la vida económica. Sin embargo, las encuestas muestran que se espera siempre que las mujeres se hagan cargo de los trabajos domésticos, y el cuidado de los niños queda todavía imperfectamente asegurado. En materia de sueldos la desigualdad subsiste, y las responsables sindicales a niveles elevados son raras. En el curso de los años 60 la acción de la sociedad sobre los roles sexuales fué importante. Pero en los años 70 es dentro del marco del Consejo de igualdad que las investigaciones y las reformas las mas importantes son preparadas.